

2010_B014

OBJET : Autorisation de signer un marché - Exploitation et maintenance des installations thermiques et aérauliques des bâtiments communautaires

Le 4 février 2010, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace Aixagone de Saint-Cannat, sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 28 janvier 2010, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Gérard BRAMOULLÉ, vice-président, Aix-en-Provence - Guy ALBERT, vice-président, Jouques - Guy BARRET, vice-président, Coudoux - Jean BONFILLON, vice-président, Fuveau - Michel BOULAN, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - Michel BOYER, vice-président, Simiane-Collongue - Danièle BRUNET, membre du Bureau, Aix-en-Provence - Dominique BUCCI, Membre du Bureau, Les Pennes-Mirabeau - Jacques BUCKI, vice-président, Lambesc - Christian BURLE, vice-président, Peynier - Jean-Louis CANAL, vice-président, Rousset - Philippe CHARRIN, vice-président, Vauvenargues - Jean-David CIOT, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate - Georges CRISTIANI, vice-président, Mimet - Robert DAGORNE, vice-président, Eguilles - Gérard DELOCHE, vice-président, Aix-en-Provence - Sylvaine DI CARO, membre du Bureau, Aix-en-Provence - Jean-Pierre DUFOUR, vice-président, Saint-Estève-Janson - Jean-Claude FERAUD, vice-président, Trets - Claude FILIPPI, vice-président, Ventabren - Loïc GACHON, vice-président, Vitrolles - Jacques GARÇON, membre du bureau, Aix-en-Provence - Philippe GARDIOL, membre du Bureau, Vitrolles - Jacky GERARD, vice-président, Saint-Cannat - Jean-Christophe GROSSI, membre du Bureau - Frédéric GUINIERI, vice-président, Puylobier - Mireille JOUVE, vice-président, Meyrargues - Henri LAFON, membre du Bureau, Pertuis - Robert LAGIER, vice-président, Meyreuil - Patricia LARNAUDIE, membre du bureau, Aix-en-Provence - Christian LOUIT, vice-président, Aix-en-Provence - Joël MANCEL, vice-président, Beaurecueil - Régis MARTIN, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - Richard MARTIN, vice-président, Cabriès - Pascale MORBELLI, membre du Bureau, Vitrolles - Roger PELLENC, vice-président, Pertuis - Jean-Claude PERRIN, vice-président, Bouc Bel Air - Jean-Marc PERRIN, membre du bureau, Aix-en-Provence - Liliane PIERRON, membre du bureau, Aix-en-Provence - Jacky PIN, vice-président, Rognes - Jean-Pierre SAEZ, vice-président, Venelles - Bruno SANGLINE, membre du bureau, Bouc Bel Air - Jules SUSINI, vice-président, Aix-en-Provence - Francis TAULAN, membre du bureau, Aix-en-Provence - Jean-Louis TURCAN, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :

Robert FOUQUET, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à Jules SUSINI
Catherine RIVET-JOLIN, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à Roger PELLENC
Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à Gérard BRAMOULLÉ

Excusé(e)s :

Michel AMIEL, vice-président, Les Pennes Mirabeau
Jean CHORRO, vice-président, Aix-en-Provence
Fatima DRAOUZIA, membre du Bureau, Aix-en-Provence
Lucien DUPERREY, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon
Alexandre GALLESE, vice-président, Aix-en-Provence
Gérard GERACI, vice-président, Aix-en-Provence
Sophie JOISSAINS, vice-président, Aix-en-Provence
Maryse JOISSAINS MASINI, Président, Aix-en-Provence
Michel LEGIER, vice-président, Le Tholonet
Danielle LONG, vice-président, Peyrolles-en-Provence
Stéphane PAOLI, membre du Bureau, Aix-en-Provence
Roger PIZOT, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

Direction Générale Des Services
Direction Des Affaires Juridiques
De La Commande Publique Et Des Assemblées

BUREAU DU 4 FEVRIER 2010

Rapporteur : Monsieur Gérard Bramoullé

Objet : Autorisation de signer un marché - : « Exploitation et Maintenance des installations thermiques et aérauliques des bâtiments communautaires »

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de sa politique d'exploitation et de maintenance des installations thermiques et aérauliques des bâtiments communautaires de la CPA, le marché susvisé porte sur la gestion des installations de chauffage, de production et de distribution d'eau chaude sanitaire, de climatisation, de déshumidification, des halls piscines, du traitement d'eau des réseaux chauffage, eau glacée et eau chaude sanitaire ainsi que du réchauffage de l'eau de bassin des piscines.

Le marché couvre 11 piscines, le centre de formation des apprentis, la salle de spectacle du Bois de l'Aune et 5 bâtiments administratifs.

Exposé des motifs :

Conformément à la délibération N° 2009 A143 du Conseil communautaire du 29/07/09 relative aux marchés publics et portant délégation au Bureau, il vous est demandé d'autoriser notre Président ou son représentant à signer le

marché public attribué par la Commission d'appel d'offres du 22 janvier 2010.

Le marché présente les caractéristiques suivantes :

- Marché de services
- Procédure : appel d'offres ouvert,
- Marché à prix forfaitaires et révisables,
- Durée du marché et date de prise d'effet : 12 mois, reconductible deux fois pour une durée identique. Le marché prendra effet à compter de sa date de notification, si cette dernière intervient après le 1^{er} février 2010. Dans le cas contraire, la date de démarrage du marché sera le 1^{er} février 2010.
- Avis de publicité adressé le 20/10/2009 au JOUE, au BOAMP et à la Marseillaise,
- Avis de publicité rectificatif adressé le 26/11/2009,
- Critères de jugement des offres : prix 60% et valeur technique 40%
- Montant de l'offre du candidat ayant servi de base à l'analyse des offres : 587 117,99 € HT. Ce montant comprend la valeur des dépenses d'énergie prévisionnelle servant de base au calcul de l'intéressement. Toutefois, la consommation d'énergie est réglée directement par la CPA, le montant du présent marché correspond donc uniquement à la rémunération des prestations de maintenance soit 115 994,85 euros HT.

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10 ;

VU le code des marchés publics ;

VU la délibération n°2009 A143 du Conseil Communautaire du 29/07/09 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau ;

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** les pièces du marché susvisées, telles qu'elles ressortent de la procédure menée ;

➤ **AUTORISER** le Président ou son représentant à signer le marché n°09M0029, relatif « **Exploitation et Maintenance des installations thermiques et aérauliques des bâtiments communautaires** » attribué à la société IDEX pour un montant global et forfaitaire prévisionnel de 587 117,99 € HT, dont 115 994,85 € HT au titre de la rémunération des prestations de maintenance, et toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement du marché ;

➤ **DIRE** que les dépenses correspondantes émanent à la section fonctionnement du budget de la CPA, Nature : 6156 Fonction : 020/20/ 413/ 90/824/33.

FICHE DE VISA BUDGETAIRE - BUREAU DU 4 FEVRIER 2010

OBJET DU RAPPORT : Exploitation et Maintenance des installations thermiques et aérauliques des bâtiments communautaires.

DIRECTION/SERVICE : Direction Patrimoine Bâti

Nom du Rédacteur du rapport : Michel DUTHILLEUL TEL : 04.42.93.82.70

Nom du correspondant financier : Cécile HENRY TEL : 04.42.93.82.86

Code service (astre) : 1F/1G

Investissements générateurs de charges de fonctionnement annuelles :

Rapport ou Projet avec Recettes attendues :

Imputation comptable

Nature : 6156
Fonction : 020/20/413/90/824/33

INSCRIT 2010	Réalisé	Disponible avant rapport	Montant du rapport
353 000.00	0.00	348 845.00	115 994,85

Incidences prévisionnelles sur les prochains exercices

2011	2012	2013	2014

OBJET : Autorisation de signer un marché - Exploitation et maintenance des installations thermiques et aérauliques des bâtiments communautaires

VU la délibération n°2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attribution au Bureau

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI

